



**REPUBLIQUE DE LA GUINEE-BISSAU**

**ALLOCUTION DE  
SON EXCELLENCE Mme. MARIA DE LURDES VAZ**

**MINISTRE DE LA FEMME, FAMILLE, COHESION SOCIALE  
ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**A LA 54ème SESSION DE LA COMMISSION DE LA  
CONDICTION DE FEMME**

**New York, 8 Mars 2010.**

**Monsieur le President**

**Permettez moi tout d'abord à mon nom personnel et au nom de la Délégation de Guinée-Bissau, présenter notre solidarité avec le peuple frère de Haiti et du Chile par le cysme qui a frapper ces pays frères faisant des milliers de morts et d'énormes dégats.**

**Monsieur le President,**

**La Guinée-Bissau en tant que pays membre des Nation Unies, a signé et ratifié la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes, ainsi que la Plateforme et le Plan d'Action de Beijing. A cet égard, nous avons pris la ferme engagement de mettre en oeuvre ces deux instruments de protection et promotion de droits des femmes, d'égalité entre les sexes, de l'ascension des femmes dans la prise de decision et de lute contre toutes formes de violences à l'égard des femmes comme cause de l'humanité.**

**Pour justifié l'importance que le Gouvernement de la Guinée-Bissau accorde à la question de la femme et de l'égalité et équité du genre, comme condiction de respect des droits fondamentaux de l'homme, et comme un impératif du développement et de justice sociale, nous avons crée le Ministère de la Promotion Feminine, aujourd'hui appelé Ministère de la Femme, Famille, Cohésion Sociale et lutte contre la Pauvreté, l'Institut de Femme et Enfants et la Commission Spécialisé pour les questions de la femme et de l'enfant de l'ANP au niveau étatique.**

**Nous avons également accordé une attention particulière à la création et le Renforcement des Capacités des ONG's, comme**

partenaires dans la mise en oeuvre des instruments internationaux de promotion et de protection de la femme.

C'est à ce titre, que la Guinée-Bissau dispose aujourd'hui de plus de 20 ONG's travaillant dans le domaine de la Femme et de l'Enfant.

Monsieur le President,

Mesdames et Messieurs,

Malgré la constante instabilité et les difficultés économiques de notre pays, nous avons réussi à présenter pendant la 44ème Session du Comité de la CEDAW tenu ici à New York en 2009, le Rapport Initial et cumulatif avec les Rapports II,III,IV,V et VI sur l'application de la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes en Guinée-Bissau, ce que a permis la visite à notre pays, d'une importante Délégation du Comité CEDAW.

Au mois de novembre dernier, nous avons participé à la 8ème Conference Regional Africaine sur la Femme tenu à Banjul, pour évaluer l'implementation du Plan d'Action de Beijing après 15 ans, à fin d'examiner les avancements et definir les stratégies qui permettent d'acelerer l'implementation effective du Plan d'Action de Beijing au niveau national, sous regional et continental dans les prochaines 5 années.

Monsieur le Président,

Dans le domaine de la Promotion de l'Égalité et Équité entre les sex, il este en cours d'élaboration, la Politique Nationale du Genre. Dans le Document Stratégique National de Réduction de la Pauvreté (DENARP), il est pris en compte la question du genre ainsi que dans le Bubget Général de l'Etat, através la politique de Budget Sensible au Genre.

Dans le domaine de la promotion des femmes dans la prise des décisions, nous avons créé la Plateforme Politique des Femmes qui vise sensibiliser les Partis Politiques, la Société Civile et les Parlementaires dans le but d'augmenter la représentativité des femmes dans tous les domaines de la vie sociale.

Nous avons également créé une Commission Nationale pour l'Implementation de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la lutte contre la violence à l'égard des femmes, notre Gouvernement a rédynamisé le Comité Nationale pour la Lutte contre les Pratiques Néfastes, ainsi que le Réseau National de Lutte contre la Violence (RENLUV) et Sinimira. Nous avons aussi élaboré un document de la Stratégie Nationale d'Abandon à la Mutilation Génital Feminine (MGF), dont le Plan d'Action est entrain d'être finalisée.

Dans le même domaine aussi, il est en cours d'élaboration, l'analyse de la situation de la violence basé dans le genre et la typologie de violence.

Dans le domaine de la santé, nous avons déjà élaboré un Plan National pour la Réduction de la Mortalité Maternelle Infantile, et le Plan de Développement Sanitaire 2008-2017 à fin de garantir le service de qualité et l'accès des femmes à la santé.

Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement a institué le quota pour les filles dans le domaine de la formation au niveau interne et externe, selon la délibération du conseil des Ministres, ainsi que la création de la Direction Générale de l'Alphabétisation des Femmes et Jeunes Filles pour permettre leur accès à des connaissances scientifiques.

En fin, dans le domaine Juridique, nous avons les Projets de Loi pour l'Abandon à la Mutilation Genitale Feminine, le Projets de Loi sur la Traite des Êtres Humaines, le Projets de Loi sur la Violence contre la Femme Spécifiquement, bien que la création de Clinique Jurique d'Assistance aux Femmes Victimes de la Violence.

Il est aussi en cours, l'harmonisation des lois nationaux avec les instruments juridiques internationaux de promotion et protection de droits des femmes.

Monsieur le President,

Avant de terminer, j'aimerais souligné que en Guinée-Bissau nous avons dans les postes ministeriels, 4 femmes sur un total de 17, ce que represent 23,5% des femmes dans le gouvernement.

Mesdames et Messieurs,

J'aimerais vous rappeler que le problème de la femme, est un problème de dignité et de justice sociale, raison pour laquelle, il doit constitué la priorité des priorités dans la vie politique, économique, sociale et culturelle de toute notre société.

Merci de votre aymable attention.